

Oeuvres du Chancelier
George de Montmollin
comportant
ses Recherches sur Nidénolex
et ses
Notices sur l'Etat de Neuchâtel.

Recherches sur Nöidenolex.

On entend dire si souvent & si lib en tant d'endroits,
que Neuchâtel est l'ancienne Nöidenolex, l'une des
douze villes que les Suisses bâtièrent, lors de leur
fameuse emigration du temps de Jésus, & qu'ils
rebâtièrent à leur retour; qu'il vaut bien la peine,
d'examiner les fondemens de cette croyance, en se --
défiant, du penchant qui pousse tous les hommes
à estimer grandement leur foyer. Et avant tout je
dois faire honneur des principales recherches et =
observations ay apres déduites, à l'homme du =
plus grand esprit & savoir qu'il y ait jamais eu
chez nous; j'intends le Baron de Simieret Icham
Hury, que je désigne plus volontiers par le titre de
chancelier, quand bien il a été lieutenant =
Gouverneur, voire lieutenant général de l'Etat; & ce
parce qu'il fut heureux comme Chancelier; au lieu -
que du faîte de honneurs, il fut précipité dans un
abîme d'infortunes. C'est dans un recueil de remarques
& annotations, où ce grand homme d'Etat inscrivoit,
pour les retrouver au besoin, les choses dont il voulloit
garder

garder souvenir, que je vis étant jeune encore, cette question agitée à plusieurs reprises, et d'une telle manière qu'elle enflammait fortement ma curiosité, et la pique envoie en mes vieux jours, ainsi qu'on va le voir.

Mais avant de pouvoir présumer que Avidenobrix ville des anciens Belvétiens, étoit située sur notre territoire, il faut s'assurer premièrement, que ce pays fairoit bien lui même partie de l'antique Belvétie, première question, que Cesar dans ses commentaires a fort heureusement pris la peine de résoudre clairement, par les limites qu'il assigne à l'Helvétie, la séparant de la Germanie par le Rhin, des provinces romaines par le Rhône & le lac leman, & de la Sequanie [aujourd'hui Franche Comté], par les cimes du Turax, Monte Tura altissimo qui est inter Sequanos & Helvétios.

On peut bien s'en rapporter à un pareil Géographe qui écrivait à dit de Maistres à la tête de ses légions. Certain est-il, que ce pays est évidemment en dedans des limites indiquées par ce fameux Romain; lequel se contente d'ajouter, que l'Helvétie contenait douze villes & quatre cent Bourgs; le tout divisé en quatre contrées, Helvetia in

in quatuor Pagos Divisa est; mais l'on ne nomme les douze villes, il n'indique pas même les noms des quatre contrées; deux seulement sont mentionnées Pagus Tigurinus et Uriigenus; tellement que les écrivains & antiquaires ne sont trop d'accord, sur les noms des deux autres Pagus, que l'on passe sous silence.

Au regard de Pividole c'estont les anciens, Itinéraires, la notice de l'Empire, Instrumenta Engellbergi & un grand nombre de chroniques & doctes écrivains, qui s'accordent à placer cette ancienne ville chez nous: Je ne dois pas m'arrêter à citer leurs paroles, d'autant que telles autorités j'ainsi que celles sur lesquelles la majeure partie de l'histoire est fondée / ne sont faites de démonstrations; mais elles peuvent être étayées par certains faits, monumens & reliques, qui ajoutent proportionnellement à la certitude qu'elles méritent.

Les histoires & monumens certifient, que Pividole estoit dans la contrée de l'Helvétie appellée Pagus Aventicus sous l'Empire de Dersacein: la ville d'Avenches magnifiquement rebâtie alors, & agrandie dans une vaste enceinte, ainsi qu'en le vit

47

voit par les ruines de ses tours & murailles, fut ---
illustrée par le titre de Colonia Iulia Flavia en
l'honneur de Flavius Père de l'Empereur Vespasien,
lequel Flavius avoit gouverné l'Helvétie; or ce ---
Pagus Aventicus comprenoit alors tout le pays
situé le long du Tura depuis Solcine jusqu'à Orbe,
de là tirant son nom, embrassoit le Mont, la
Gruyère, le Sybental ~~l'Orbe~~. Ce fut ainsi ---
qu'Avanches devint le lieu Capital; Aventicum ---
Gentis Caput, dit Faïte, aux paroles duquel on
peut croire: Et ce fut ainsi, que notre pays ---
appartient à la Colonia d'Avanches, & que ---
Röidenoles pour recevoir le surnom d'Aventicus qui
se trouve en plus d'un lieu: On lit dans la notice des
Gaules Röidenoles però Pago Aventici est.

Mais quand bien il seroit démontré qu'il a ---
existé autrefois une ville appelée Röidenoles, ---
dépendante de la contrée d'Avanches; nous n'en ---
sommes pour tout cela pas fondés encore à placer
cette ville chez nous, & bien moins encore à lui faire
succéder nostre Neufchâtel d'apres ce. La plupart
des historiens & chroniqueurs qui en parlent ont ---
été postérieurement, & se sont copied ou cités
selon costume, les uns les autres, tandis que les
grands

grands luminaires Cesare & Faute ne nous en disent rien, non plus que certains autres écrivains Normands contemporains, tels que Pline, Sutrope, Ammien, Marcellin, & qui tous parlent de l'habileté, sans nous rien dire de l'assiette de Voldenolex; il faudroit du moins à leur défaut pouvoir appuyer le témoignage des écrivains postérieurs par certaines autorités de monuments, tels que Numes, Inscriptions, Medailles etc.

En 1647 le Ministre Olivier Perrot m'ayant dit, qu'un siens ami Pasteur d'Avenche venoit de l'informer, qu'un particulier creusant en un lieu proche des vieux-murs d'enceinte avoit decouvert une inscription sur-marbre, laquelle lui sembloit se rapporter à nostre paix, où qu'il croyoit y lire le mot de Voldenolex. Nous nous y transportames au plus tôt, et trouvames une grande & belle pierre, plus fine & plus blanchastre, que nostre marbre bâtarde ou roche du Turc, longue de trois pieds quatre pouces & haute de deux pieds six pouces, ayant une face polie, chargée d'une inscription en bonne partie usée par le temps ou ébréchée par la besche du laboureur; bref, les mots ou plus tost les lettres & caractères que nous poumes reconnoître, estoient rangés comme suit.

6

P... AES.V... PAS..... G...
NTM... RIB.P... OS... I... II... PP.
APID... N... DENOL... M... TO.LAB.
TR... T... VENT... M.ENIA... ST...
TIT... VES.... AV... ILI....

Après avoir examiné la susdite inscription, il nous parut, qu'on pouvoit restituer la majeure partie principale partie du texte sans brouiller ni forcer le reste. Toutefois par juste défiance de nos forces, nous consultâmes des érudits de Basle & de Genève, lesquels bien qu'un peu différens en leurs variantes, surtout au regard des chiffres, indiquant le nombre des Tribunats, Consultats d'années du Régne de l'Empereur Vespasien, s'accordaient tous à attribuer à laditte inscription un sens concordant, attrayoir, que Petrus fils de l'Empereur Vespasien avoit par un grand labour, élevé les murailles d'Arenche avec des matériaux tirés des rochers de Noidevala, le célèbre Bourguemaitre Wettstein de Basle rétablissoit le = texte comme suit.

imP. cAES. VespAS. ault
poNT. Max. tRIB. Pot..... OS... Impr... PP
APID

7

LAPIDibus N*o*i DENOL*ue* MulTO(*vel molito*) LABore -
TRacTis AVEN Tici MoENIA i*n* STituta (*vel instaurata*)

TITus VESpasiani AVgusti FILius dedicavit.

Sans m'arrêter à décrire ici les variantes de nos Doctes, où qu'ils étoient d'accord sur le fond, j'ajouterai seulement que sachant le peu d'estime que les gens d'Arenches font de ces choses, (n'ayant conservé de tant de monuments, que quelques pauvres inscriptions mutilées & longtemps abandonnées,) j'eus dessin de faire transporter par bateau la suddite inscription à Beuchatet; mais le bailli y porta opposition, sur qui le bon pasteur du lieu nous dit en balant la tête, Votre inscription a bien la mine d'être employée comme plusieurs autres, à fonder cave ou escurie. Certain est-il que douze ans après, en ayant pris information à plusieurs fois, il ne s'en est retrouvé trace aucune.

Quoiqu'il en soit, ce monument nous apprend que Noidenole subsistoit au temps de l'empereur, c.à.d., au premier siècle de l'Ere chrétienne. Mais en quel lieu étoit son abîme? C'est ce qu'il faut tâcher de découvrir.

Par toutes les informations prises soigneusement de divers côtés, il me paroit certain, que tout autour des

autour d'Avranches à plusieurs lieues à la ronde, il n'y a aucune carrière connue, qui fournit des pierres de la nature de celles qui composent la vaste muraille de l'ancienne Avranché, et que les carrières ou mines les plus prochaines qui ont pu donner les dites pierres avec abondance et facilité, via la communication des lieux et commodité du transport par bateaux, semblent évidemment avoir été les nostres. Cette considération générale peut être fortifiée par certaines observations particulières.

Je rapportai d'Avranché trois pierres prises à trois extrémités différentes de la grande muraille, laquelle pour le dire en passant, est construite (ainsi que les tours placées de distance en distance) avec des pierres jaunes de figures cubiques d'assez régulières; travail immense et presque inécrivable vu l'étendue, épaisseur et hauteur des dites murailles & tours. Ayant fait examiner par nos plus habiles carriers et maçons les pierres que j'avais apportées d'Avranché, et tous les ont reconnues pour être de nos environs, & prétendaient qu'on ne peut s'y tromper. Leurs raisonnements & allegations me conduisirent à quelques recherches, par lesquelles j'ai reconnu, que cette espèce de pierre jaune, ne se trouve dans son espèce véritable & la plus intégrale que depuis les pains blancs⁽¹⁾ jusqu'à Flauville faisant

(1) On appelle ainsi le vignoble qui est un peu en dehors des fermières au dehors d'un dessous du grand chemin: Il y croît des excellens vins blancs.

faisant la base du coteau, borné au septentrion par -
 les Beausregards, les repaires⁽¹⁾ le seyon, & de là par
 une ligne qui embrasse le tertre, & suit les Fabij,⁽²⁾
 la Coudre, Hautevire, le tout borné au midi par le
 lac. Non toutefois que le rocher sur lequel tout ce
 coteau desigues est assis, soit entièrement le même
 pour le grain, la qualité, les fibres, la dureté ou la
 nuance. Seulement veux-je dire, que c'est le même
 espèce de pierre, bien que sujette à variétés & mersement
 mêlangée, parfois de concrétions entièrement --
 étrangères. C'est pour raisons de ces différences =
 bien connues, que mes experts s'accorderent à dire,
 que l'un des cubes apportés d'Avenche sortoit des
 carrières de Port-Vulant & les deux autres de la
 Savarge, ce qui fait la différence d'une petite lieue
 du coichant au levant. Mais lors même que cette
 différence à l'époque vraisemblance au regard des --
 matériaux d'Avenche, seroit convertie en démonstration,
 nous n'en serions pas plus instruits de la vraye-
 arrière de Hidenoleas: Voyons si certains indices
 plus particuliers ne pourront point nous éclairer.
 D'abord

(1) Quartiers de vignobles.

(2) Quartier élevé au nord est de la ville au dessus du faubourg.

(3) Possessions qui bordent la route qui des la maison de la Rochette tient du côté de la Louire.

D'abord d'avant de rechercher le lieu où estoit posée cette ancienne ville de l'Helvétie, je crois pouvoir dire - avec assurance, & malgré le sentiment contraire de plusieurs, qu'elle n'estoit pas là, où est maintenant Neuchâtel; vu que la majeure partie du terrain qui occupe nostre ville, n'existoit pas alors, & ne s'est donné que bien postérieurement par l'allusion des terres & matières amenées du Jura par le sojon; & par les habitations de ceux qui vinrent successivement, s'y réfugier; car on peut tenir pour vérité constante, que partout où il y domicile d'hommes près des eaux, il se forme élévation & extension de terrain: Pour justifier ce que j'éviens d'avancer en parlant des premiers habitans réfugiés en ce lieu qui on nomma dès lors Neuchâtel, ma pensée est, qu'en la décadence de l'Empire, à l'âge des communautés du 5^e siècle, lorsque les peuplades du nord, Vandales, Allemands & Bourguignons vinrent tous ravager, brûler & détruire en Helvétie, il en advint à Nidumolles, comme à Avenches, à Vindonisse, à Peneistica & autres lieux, & que ces calamités engagèrent diverses familles à se réfugier sous Custode & bonne garde du poste fort que tenoient les Romains, sur ce rocher où nous voyons maintenant le Chasteau, la Collégiale, le Donjon, les prisons, Belleraux, & de là pour

par une muraille de six pieds d'épaisseur, faisant qu'en
 font foy les fondemens qui subsistent encore sous =
 plusieurs maisons / l'enceinte tendoit à la Tour de
 Dièze, à laquelle estoit autrefois attachée une porte
 nommée Mala porta, dont les vestiges sont fort
 visibles. De la dite Tour de Dièze la mesme muraille
 de semblable épaisseur faisant qu'on peut le voir en la
 cave du grand porche ou Maison de l'Collombier / =
 tendoit vers le haut du rocher sur lequel est maintenu
 le chateau. Or si on considere l'estat naturel des =
 lieux & des choses, & qu'on se transporte aux temps
 antérieurs, à l'allusion, sur laquelle se sont établies
 successivement toutes les rues de Reuchatell, au
 pied du rocher fort oy devant descrit, on se
 représentera facilement le dit rocher & poste= =
 fort, formant une véritable presqu'île entre =
 le rocher au septentrion & les eaux du lac qui
 le baignoit au midi & levant jusques aux =
 moulins d'aujourd'huy, où le torrent tomboit d'un
 rocher dans le lac, comme il est aisé de le juger par
 l'inspection des lieux.

Que les Romains ayent eu un fort sur nostre =
 rocher, c'est ce que je crois voir indiqué par Ammien
Marcellin, sage & judicieux escrivain, qui vivoit sous
 le régime du célèbre empereur Tulien, environ 50 ans
 avant que les Bourguignons s'emparassent de =
 l'Auvergne occidentale avec la Séquanie. Sans =
 transcrire

transcrire icy cet historien, que chacun peut consulter, il me semble qu'on ne sauroit placer plus naturellement le poste dont il parle que sur notre butte: sa situation révélroit également sur le lac et sur le grand chemin qui communiquoit au pays des Séquanois ^{et} ~~des~~ ^{celui} Nauroques, lequel grand chemin partoit par le Paray l'ainoy que je lèdirai cy apres / et estoit un rameau de la grande route militaire de Aindonisse à Avenches, L'Etablissement de cette fortresse Romaine peut paroître d'autant plus vraisemblable, que les historiens font entendre que depuis l'expédition de Cœcina sous Vitellius, les Romains construisirent des forts dans l'Helvétie, afin de la contenir par des garnisons, et que ces forts furent multipliés sous l'Empire de Probus, afin de garantir l'Helvétie des incursions des Germains.

Si donc il y a grande apparence que les Romains firent un poste fort sur nostre Roche, / sur quoi nous n'avons qu'une vague tradition qui attribue à l'un des Cesars la construction de la Tour des prisons / il y a non moins d'apparence, que l'abri et protection de dit fort, comme j'en ai dit, attira des Colons au 3^e siècle, / peutêtre plus tôt, peutêtre plus tard / qui se logèrent vis à vis de la fortresse, au levant, sur le penchement de la colline que nous nommons Chavanne, lesquelles premières habitations portèrent le nom-

de Neubourg, d'autre loin que nous pouvons en avoir connoissance; lequel nom est bien encore celuy, que le peuple donne audit quartier; & sans rechercher si le nom Neubourg doit son origine à la langue des Celtes, ou à celle des Germauns, si que les deux syllabes qui le composent sont également celtiques et allemandes je me borne à dire, que dès les temps les plus reculés notre ville d'aujourd'huy a toujours été nommée Neubourg par les Suisses Allemands, & Neufchastel par les Suisses Romans.

Ce que j'envie de dire sur notre Ville d'aujourd'huy ne doit servir qu'à faire voir l'impossibilité de placer au même endroit l'ancienne Noidenolex; & pourtant mon raisonnement plus loin, j'dis, que s'il y a dans nos environs une situation fortifiée en bonne partie par la nature, favorablement exposée au bon midi, à l'abri des vents du Nord, au bord du lac, au fond d'une anse ou Baye dont les deux pointes estoient des rochers; que si dans le même endroit on a trouvé des antiquitez romaines, des monumens qui font mention de Noidenolex; si on y voit en grand nombre, soit des vestiges d'habitations anciennes, soit des reliquats de murs d'enceinte, un tel lieu peut étre raisonnablement réputé l'affiette de l'ancienne Noidenolex. Or je trouve toutes ces choses à Vieux Chastel.

Le

(14)

Le nom de Nieux Chastel donne de temps immémoriaux
à cette partie du Poitou, et qu'une tradition constante
attribue à une ancienne ville, qu'on suppose avoir été
sitée autrefois en ce lieu là, puis détruite et abandonnée
pour faire naître plus au couchant celle de Neuchastel,
ce nom, dis-je, pourroit faire matière à certains
raisonnemens assez plausibles; mais nous avons chose
de meilleur aboy à observer.

Les qualités & conditions physiques de la situation
en laquelle je place Noidenolex, peuvent étre vues &
jugées facilement, pour peu qu'on aye connoissance,
des raisons qui mouvoient les anciens dans le choix
de l'abrielle de leurs cités. On sait assés que leurs
usages demandoient, que la nature des lieux
facilitassent leurs murailles & leurs deffenses; Je =
me souviens, que le Bourguemaitre Hettstein dont
j'ai déjà parlé, fort curieux & bonconnoisseur de ces
choses, passant icy autrefois, voulut que je le = -
conduisisse à vieux Chastel; là où après avoir = -
parcouru & examiné le lieu, & munini tant sur les
reliquats antiques encore subsistant, que sur diverses
choses constatées bien que perdues, desquelles je lui =
 fis récit, demeura persuadé, qu'il marchoit sur les
fondemens de l'ancienne Noidenolex.

Essayons maintenant de convertir cette conjecture en
quel chose qui approche tant de l'évidence qu'il
puisse satisfaire les esprits sages. Au défaut des =
historiens

historiens Romaines contemporains, il faut appeler en témoignage les monuments & reliquats antiques. Y en voit de deux sortes, lesquels, à mon avis, nous indiquent, les uns une Cité considérable, par son étendue; les autres quelle a été cette Cité, en quel tems elle florissait, — quels étaient ses principaux habitans.

On sait assez, et nos vigneronss surtout le savent bien, que dans le Costeau suudit on trouve en quantité au long d'au large, des charbons, des pierres brûlées, des fragments de terre cuite façonnée, des morceaux de différents marbres étrangers; comme on peut le voir par plusieurs pièces, que m'ont apportées des vigneronss, auxquels j'avais promis le pot-devin; Une chose — encore plus remarquable est, ce grand nombre de petits cubes de diverses couleurs, polis sur un bout, et qui sont évidemment des débris d'ornemens d'paces == mosaïques; j'en ai presque une émince plateine.

Par les remarques du chancelier Berry on peut juger, qu'au siècle passé on trouvoit encore aux == environs de Dieu Chastel des choses curieuses et des morceaux de marbres, assez gros pour y reconnoître les cannelures & chapiteaux de colonnes, et divers == indices de Cité de la première classe ou du moins de la seconde; lesquels indices le persuadèrent, que Audenole avoit été assise au dit lieu; d'ce sujet il fait entre autres la remarque suivante en ces mots, année 1613.

10

Nos Pères ont encore vu sur la roche du creb bonz
reliquats d'une grosse tour édifiée au tout vieux temps
avec puissans matériaux qui ont bien servi à faire
quays & jetées; par le petit restant qui se voit en
un coin, on peut reconnoître la pasto & couleur du
ciment usagé par les Romains: On peut dire le --
semblable de la tour au bout des roches à Maxel,
qu'on couvre de terre à cette heure pt. y faire de la --
vigne; ce qui reste sur pied de la dite tour, me --
semble témoigner bastant que tel laboue, tel --
ciment, tels jvings n'ont eu pour auteurs ni les --
bons Belvétiens, contraints par Casar d'aller --
restaurer leurs villes & Bourgades brûlées, ni les --
grossiers Germains, Bourguignons ou Frisons; --
mais les Romains à composer depuis l'occasion --
jusques vers l'an 400 de nostre Seigneur, tems --
auquel les dits allemands vinrent tout bouleverser.

Une tour non moins remarquable estoit assise sur
la roche du rid du creb, & si épaisse & spacieuse, que --
la majeure partie de l'Eglise & hospice de la --
maladrie y attenant, ont été construits avecque les
matériaux de la dite Tour, ce qu'on peut facilement
reconnoître par confrontation avec le coin restant, --
lequel indique la même main, même pasto &
couleur de ciment, même beauté d'œuvre qu'en la
Tour de Roche à Maxel; Il semble = t = il que les deux
sudites Tours faisaient les deux bouts de la vieille --
ville du costé du lac, & gardoient au plage d'abordage,
autre

" aussi la Tour sur la roche du cret pour lors bâle ou
approchamb."

Le sentiment du Chancelier Mary estoit, que les
muraillles d'enceinte et deffense embrasseroient en demi cercle
le dit Costeau, par la creste qui le sépare des Pakijis, en telle
sorte que les deux extrémités du dit demi cercle aboutiroient
aux Tours cy dessus; Il alléguoit en preuve., " Les reliquats
et fondemens trouvés sous terre en plusieurs endroits,
designants assés la forme et figure de ladite muraille de
ville, si épaisse, et ses grottes pierres bâties avecas si bon ciment
et mortier, qu'on ne peut en avoir sans briser le morceau de
pierre attenant, quand bien le dit aiment est enterré depuis
14 ou 15 siecles peut estre; car à mon sens on ne peut
avoir double aucun, que tel ouvrage ne soit Romain: Je
ne puis dire le semblable des reliquats de Tours et murs
qu'on voit sur la creste de la colline, lesquelles muraillles,
pour l'épaisseur, le ciment et les matériaux ne valent
ce précédentes; à quoi il peut estre respondu, que la
dite murailler, n'ayant servi qu'à faire couronne sur
des Rochers non bien accessibles par dehors, comme
chacun peut le voir le long des clods de Pakijis, n'avoient
besoin d'estre de si grande force.."

Toutes lesquelles observations et remarques peuvent
bien faire penser, mesme ment persuader, qu'en ce Costeau
fut jadis une Ville d'importance: Voyons maintenant
sur quels monumens et témoignages nous pouvons
raisonnablement fonder la créance, que la susditte-
ville Ville estoit Hodenolex.

On

On voit encore aujourd'hui à l'angle du Battlement de la Maladière du côté du levant une inscription sur une grande pierre de roche du Thura, ou marbre bastard; la face externe a été polie, par deux fragments d'astragale, on peut juger qu'elle estoit bordée d'un ornement. De la sentence du chancelier Rovij estoit, que la dite inscription provenoit de la Tour du Nid du Coq toute attenante, à laquelle avoit été appliquée ce monument en l'honneur du bon empereur Alexandre Sévère; la dite Tour, peut étre ayant éte construite ou réparée alors: quoiqu'il en soit, l'inscription bien qu'érosée, grattée et fort usée, peut toutefois encore étre lue et entendue, du moins en majeure partie, tout émoi que le chancelier Rovij la lisit il y a 17 ans sur ces mots.

Imperatori Caesari Alexandro Sévoro, Augusto,
Pontifici Maximi Tribunicia Potestate . . . Consuli,
Secondum ou tertium, Felicitatis Publicæ Restitutori,
Patri Patriæ. Noidenolex, /Sous entendant/ hoc
Monumentum posuit, ou seulement/ Dedicavit.

Un chanoine peut confronter la présente restitution ou explication avec le restant du dit monument; certain est-il que le Bourgmaitre Weltstein de Basle, la trouva bien naturelle & correspondante aux signes restants; Je me souviens, qu'il trouva les caractères fort beaux, d'où il dit, "ils sont du bon temps.

En

En 1617 fut trouvé en terre au pied de la monticule de -
roche qui est en bas du petit chemin de Clos Brochet, une -
Inscription presque entièrement intégrée, sur beau marbre
blanc jaunâtre: Le chancelier Hovry fut transporter -
le dit marbre en sa maison rue du Château, embasté
dans le mur du vestibule tel ainsi qu'on le voit à l'heure
qu'il est; (1) La dite inscription peut facilement être lue
malgré les abréviations de la troisième et quatrième --
ligne; pour peu qu'on se connaisse en ces matières, =
on lit le dit marbre comme suit, ce que chaque curieux
peut comparer.

Jovi

Ex Düs Renatibus

Publius Marcius Miles Veteranus Legionis XXI =

Cixium Novalensicis Curator, Duumvir Designatus =

D.S.D (de suo dedit ou dedicavit)

Le chancelier Hovry estoit persuadé, que sur cette monticule il y avoit eu un temple au temps des Romains, & que la dite inscription indiquoit un les votu de ce Publ. Marcius; il fondaît sa créance sur les fragments de différents marbres étrangers, que les vigneronns trouvaient souvent au tour de la dite monticule, entre lesquels fragments, plusieurs lui sembloient étre des parties de colonnes d'autels, à cause de certains reliefs ornemens qu'on y remarquoit. Le Bourg = maître

(1) Cette maison fut consumée en 1714, elle tenoit la place qu'occupe aujourd'hui celle de M^r. le procureur général Despierre.

Bouygmaître Weltstätter jugea par les caractères, que cette inscription étoit aussi des premières années de notre ère. En effet Tacite nous apprend, que la 2^e légion séjournoit dans ces temps là en Helvétie, & plus ordinairement à l'indonimie.

Il me semble, qu'au moyen des deux monumens mentionnés, & que chacun a sous les yeux, on peut raisonnablement croire & dire, que l'atelier de l'ancienne Noidenole nous est connue, en faisant attention à la fois aux autres vestiges d'antiquités de diverses sortes ay- devant indiquées, tant au regard des Pours & murs d'enceinte, qu'au regard des marques d'habitations & de base de cité, lesquelles indications peuvent étre fortifiées par d'autres encore, moins moins curieuses, & que je vais rapporter.

Dans laquelle qui aboutit au clos brachet par dedans, on voit à l'heure qu'il est, au jambage d'une vieille porte une portion d'inscription ancienne sur une pierre blanchâtre, rompue & mutilée, laquelle pierre me paraît étrangère par le grain & la couleur; les caractères qui subsistent sont.

P. ST.

AG. R.

LO. F.

IL. E.

LVET

Je ne m'avise pas de vouloir rétablir ce texte mutilé, qui est visiblement Romain; je dirai seulement, que la forme des lettres est belle, & indique le bon ton, comme disent les Maîtres; à quoi j'ajoute, que les 4^e lettres de la dernière

Dernière ligne semblent appartenir à Helvétia, ou Helvetii.

In 1656 le Maître Bourgeois Frédéric Rollin qui connoissoit ma grande curiosité pour ces choses, vint m'informez d'une découverte. Son vigneron labourant derrière la monticule qui est au couchant du chemin de Clos Bockel, avoit de rebief entendu de la raisonnable certitude endroit, ainsi que cela estoit déjà arrivé d'autres fois; le dit vigneron auquel de connoistre la cause, avoit creusé, et trouvé une route assez bien conditionnée, sous laquelle estoit une espèce de caisse en pierre qu'il avoit friseé voulant la découvrir, dans l'espérance de trouver le Trésor (car nos gens sont persuadés qu'il y en a un à Vieux Chastel, à cause des médailles qu'on y ramasse de temps à autre). Par le récit des choses trouvées en la prétendue caisse, je composis que c'étoit un Caveau des anciens, et que la caisse estoit un vrai cercueil. Je me transportai tout d'abord sur les lieux avec le bon Maîtrebourgeois, qui me permit de faire découvrir tout le dit caveau. Le cercueil estoit de terre cuite fort épaisse, toutes les tables bien jointes, sur l'une desquelles il y avoit, sembloit-il, quelques traces de caractères, mais impossibles à rétablir. Je fus grandement fâché du dégât causé par la cupidité du vigneron; car il faut convenir, que le caveau et le cercueil ainsi conservés estoient certes une toute rare et rare curiosité; mesmement il est vraisemblable, que le corps y déposé, reposait en profondeur.

souffrière à l'approche du grand air; ce que le vigneron n'avoit
esté capable de voir, il ne sut me dire. Dedans le dit
 cercueil furent trouvées les choses suivantes. 1^e. Un --
 lacrymatoire en terre cuite, fort mince, d'une pastè
 fine comme verre; la belle façon & figure de ce vase =
 estoit ornée de feuillages & reliefs, qui me firent bien
 regretter, la bête qu'on voulloit faire à l'ancre, que
 nous ne pûmes jamais retrouver. 2^e. Un Disque tout
 uni, espèce de plat d'argent bien conditionné, au --
 milieu duquel on lisait ces mots circulairement
 arrangeés entre deux cordons de feuillages bien jolis en =
 relief etc.

SIMP. QVINTIL. SEVIR. AVG.

Ce qu'on peut lire en cette maniere & fort facilement;
Simplicius Quintilius ou Quintilianus Sevir Augustalis.

Par où nous apprenons, qu'il y avoit à Holscholæ un
 culte consacré à Auguste comme en plusieurs villes-
 de l'Empire. 3^e. Une Patere aussi d'argent ornée de
 quelques figures emblematiques fort altérées. 4^e. Trois
 médailles d'Adrien, dont une d'or & les deux autres =
 d'argent, autour de l'une desquelles on pouroit lire
 aisement le mot Conservatori. Toutes lesquelles =
 choses je payai largement audit vigneron pour les
 avoir en mon propre; Mais ce ne fut pour longtems;
 Jeu nostre tant bon Prince Henry ayant souhaité
 l'année suivante, alors de son séjour en Espagne,
 de porter ces curiosités avec lui en France. En
 parlant de médailles, j'en dois omitter, d'obéir au
 que

que le Chancelier Bory en avoit plusieurs aux effigies de Trajan, des deux Antonins, de Septime, d'Alexandre Sévère, toutes trouvées es vignes da dieux Chastel; dans une de ses remarques il témoignoit estre bien fâché de la perte de plusieurs médailles, que les vignerons, au temps passé, avoient porté à l'orfèvre.

Une chose tout à fait remarquable est la colonne milliaire déterrée en un verger de Dahys en 1597 au rapport du Chancelier Bory: la tige milliaire estoit brisé & fort endommagé. Pourtressois, dit-il, pouvoit-on fort bien reconnoître le sujet, par le restant des caractères, rangés comme suit.

A... S. TR. F.

DRIAN. VG. P.R.

R. T. CO. IV.

A... A.F. M.P.X. I

Nostre Chancelier avoit & restitué comme suit.

(Imperatori) Cesari Trajani Filii, Hadriano, Augusto,
Patri Patrie, (Pontifici Maximo) Tribunicia Potestate

Consuli quartum, a via Flavia, Millia Pas-
suim X. I.

Laguette explication restituée en entier
Le mots Imperatori et Pontifici Maximo, qui font
les pieds ce me semble de la 1^{re} & 3^e ligne. --

du regard de ce monument nostre habile chancelier
pensait, que la grande voie Militaire d'Arenches

à

à Vindonisse pouroit bien étre nommée Via Flavia, tout & ainsi que la colonie d'Utrecht portoit le nom de Colonia Flavia; & que de ladite grande voie militaire sortoit du costé d'Arberg une branche de route qui entroit chez nous par Phiselle, portoit par Marin et St. Blaise, par dessous Hauterive, Coudre & Favarge, de là par le chemin des Mulets, suivit les Fahijs, & Nochettes, le Parcq, Pescus, Nochefort et le Daus Travers, pour communiquer avec la Séguane aujord huy franchement.

Il fondaist son opinion t.^e sur la découverte du sudit Milliaire, à Fahijs tout à costé du chemin qui mène à clos brochet, par l'entre roche, qu'il regardoit comme ayant été autrefois l'entrée ou porte de Nodromolex du costé de la grande route; de quoil il trouvoit des marques visibles les unes à l'entre roche mesme, les autres dans les signes de Fahijs en face de la dite entrée ou porte, par le restant des fondemens d'une monstrueuse tour portant 6 à 7 pieds d'épaisseur de mur, avec ciment et matériaux Romains. 2^e Sur ce qu'en 1625 faisant creuser et sonder entre Marin et Phiselle, afin de connoistre le terrain sur lequel on medoit de bâter la ville de Semperolis, (entreprise dont il estoit le véritable auteur) on trouva le bout d'une colonne milliaire de tous points semblable pour la figure & la pierre à celle de Fahijs. 3^e Sur ce que l'inscription du milliaire de Fahijs indiquoit une distance qui peut étre restablie par XIII, ou XVI,

il se trouve que c'est bien à peu près la distance jusqu'à la grande voie d'Avranches à Vindonisse, pris en peu plus près ou un peu plus loin. Et. Sur ce que de temps immémorial, le peuple nomme cette route Vie de l'Etat, mot qui dérive sans doute de Dia Strata des Romains, (Route pavée) comme Strada des Italiens d'aujourd'hui.

Et. Sur ce que dans toute la partie Normande où romaine les lieux où passaient les Routes Romaines connues, on conserve la même dénomination de Vie de l'Etat; mot si connu en ce pays, qu'on peut encore suivre pas à pas, chez nous, deux autres branches de routes Romaines de ce nom, l'une qui venoit de la grande voie militaire d'Orbe, (embrassant le lac au couchant ainsi & comme la branche susdite l'embrassoit au Levant) = passoit à St. Aubin de Bevainz, d'où elle tiroit à Contanceuse pour passer la rivière d'aller rejoindre vers Rochefort la route du levant susmentionnée; à laquelle jonction se rapportoit une autre branche tirant vers Montmollin, pour traverser le dal de Ruz & communiquer au pays des Nauragues aujourd'hui Surdgau.

Mais dira quelqu'un (car il faut s'attendre à la contradiction, de ceux là tous justement qui entendent & connaissent le moins les livres;

Il certes c'est le plus grand nombre (ceux nous) est-il -- vraisemblable, qu'une ville considérable, des Temples, des Edifices publics, & tant de maisons de citoyens ayant existé autrefois, lai où nous ne voyons aujourd'hui que des vignes & closels, sans nuls vestiges visibles de cités ? tant de matériaux ne peuvent s'éclipser ainsi ; il devroit apparaître du moins bonne ---- provision de ruines. A cette objection qui m'a été faite cent fois, je réponds pour la cent d'unième, que sans faire l'énumération d'une multitude de grandes & superbes villes autrefois florissantes, & sur quelques unes desquelles on n'est pas ~~pas~~^{même} d'accord pour le lieu de l'assiette, où le peu ou le = réamé de reliquats, nous pouvons sans sortir de la Suisse, voir des exemples de destruction, à moins bien plus surprenants que l'anciennement de nostre Rodenox. Que reste-t-il de l'ancienne-Avenches ? Rien, que partie de ses vastes murs = d'enceinte, qui n'entourent aujourd'hui qu'une immense végétation, & des ronces qu'on ne peut pénétrer, au milieu desquelles on ne peut deviner, ce que sont devenus tant de monumens de la = magnificence de Vespasien, de Titus, & de divers autres Empereurs qui favorisèrent cette colonie. La célèbre Dindoniste longtemps le séjour d'une légion romaine, présente aujourd'hui si peu de décombres, qu'on

qu'on ne sait presque qu'en croire. Où a été Pomesticus?
en quel lieu estoit-elle assise? question encore de bastie.
Arbon sur le lac de Constance, ville autrefois
considérable selon l'itinéraire d'Antonin, et à =
laquelle le judicieux Ammien écrivain contemporain,
donne le nom d'Arbor Felix, qu'est-elle devenue?
Même question sur Vitudurum ville non moins
connue, et dont les vestiges sont bien peu de choses.
Et sans sortir de chez nous, un étranger qu'on =
meneroit sur la monticule ou pyramide de
Rockefort, devinera-t-il, que là estoit, il n'y a
que 250 ans, le fort Chastel d'un fier Baron, y =
spacieusement logé avec sa nombreuse milice, =
comme celas se voit au dessin de la procedure contre
le dit Seigneur Dauthier? Même chose peut =
se dire de la Bonneville au Val de Ruz, des =
châteaux d'Agouincourt sur Billiers, de Bacconcourt
sur Savignies, de Souffillon à Buttes, de =
Chateaubard à Bevaix, et autres qui faisaient florès
il y a moins de trois siècles, et dont on ne sait
pas mesme trop bien, (du moins au regard de
plusieurs) la véritable place.

Or j'ai dit plus haut, que l'ancantissement
de nostre Noidevoles estoit chose bien moins =
surprenante; de quoi on tombera d'accord, quand
on

on voudra faire attention, que si plusieurs anciennes grandes et magnifiques villes détruites, ne laissent presque aucune trace de leur existence passé, et cela par le seul effet du temps, à bien plus forte raison ne doit il plus rien rester d'une ville bien moins considérable et sur les ruines de laquelle la main de l'industrie de l'homme ont bâti continuellement pendant bien des siècles à déblayer, à y transporter de terres prises sur les terres voisines, à planter, à cultiver de proche en proche, employant les pierres et matériaux à construire une multitude de murs, de gagner terrain sur le lac; car je suis fermement persuadé, ainoy que l'étoit le Chancelier Flory, que les vignes au bord du lac entre le nid du cro et les roches à Marcl, occupent le fond de la Baye et abordage de l'ancienne Hôdenolex. Et certes par tels moyens doivent à la fin disparaître toutes-vestiges de Dille, n'y ayant labour y aoreil à celui d'Avigneron & du maçon pour tout briser, moudre & ameuter à la longue; Ce que nous pouvons juger de nos jours par certaines ruines de Tours & murailles d'enceinte fort visibles au temps de ma jeunesse, & dont à grande peine remarqué = t'on quelques fondemens à l'heure qu'il est; il en sera bientôt le même de la Maladrerie abandonnée.

On peut bien dire, que nos murs de vignes éjectées dans le lac auraient déjà mangé d' mangeraient encore une fois, non seulement les matériaux décombres de l' Oedenrode, mais les ruines de Babylone.

Par toutes les quelles raisons alléguées et prouvées produites il me semble suffisamment manifeste, que l'ancienne Oedenrode a été assise autrefois au lieu dit aujourd'hui Dieux Chastel.

Un autre objet de curiosité non si important, = mais qu'il est bon toutes fois d'examiner pour avant propos, & pour n'y pas revenir en arrière, regarde la grossière erreur de plusieurs de nos gens, qui attribuent à notre Comte Ulrich 3. & à Bertthe sa femme la fondation & construction de notre collégiale: Il y a toute apparence qu'un tel = quipro-quo vient, de ce qui à la fin de son règne ledit Comte Ulrich 3, de concert avec l'Evêque de Lausanne Roger porta à 12 le nombre des = Chanoines qui n'étoient qu'à 6, & les prébendes richement avec les dépouilles du couvent des = Bénédictins⁽¹⁾ & de celui des Ursulines supprimés tous deux l'an devant, ce qui se manifeste par l'acte passé le lundi avant la feste de St. Jean apostol 1206, auquel furent apposés les sceaux

(1) C'étoient des Moines Blancs

du Comte d'celuy de l'Esque: le dit acte déclare --- collégiale l'Eglise susdite de nostre Dame, et remet au Chapitre son administration et service: Or comme dans ledit acte il est fait mention de la Comtesse Berthe, (laquelle nostre Comte Ulrich avoit épousée en Orient, où il s'estoit croisé, sans qu'on sache qui Elle estoit,) il y a bonne apparence, que tant de largesses & donations sans doublet fort pronées de long & de large, ont pu faire croire, que les --- Bienfiteurs Ulrich & Berthe estoient les --- Institueurs & fondateurs de nostre temple, d'autant que l'inscription suivante, abastue & destruite de nos jours par la superstition & vraye ignorance de certains Personnages, qui toutefois se croient fort habiles, a pu estre mal lue, à cause des --- abréviations; Elle estoit signé pour signe comme suit,

Respicce Virgo pia me Berth^a Sta^maria

Et simul Ulric^{us} que it fugiens inimic^o

Da dom^m honoris in facientibus et Parau

Or sous pretexte d'unaussais latin d'alors que uns de nos habiles ont imaginé, qu'il falloit lire me Bertham Scamarie, ou ce qui est encore pis, --- me Bertha Scamarie; de là ils ont tiré la conséquence que cette inscription designoit le Comte Ulrich

Ulrich dédiant cette église à la Vierge conjointement avec Berthe de Samarie sa femme, voire lui laissant le principal honneur du vocu comme oray Paladin, et serviteur de sa Dame.

Il semble, qu'il n'y avoit qu'une maniere de lire ces trois lignes; long grand peine à comprendre, comment on a pu le faire autrement qu'en ces mots,
Respic Virgo piam me Bertham, Sancta Maria, et
sinul Ubricum, que it fugiens inimicos Da Domum →
honoris d facientibus et Paradysum. Et quand bien
 ledit latin est tout mauvais, c'est chose tout à fait surprenante, que l'erreur ay deusse soit tellement en crédit, que les divers manuscrits que j'ai vus, la rapportent comme article de foy, & que Plantin dans sa République suisse à peu près la date erreur, sur des mémoires, dit-il, à lui envoyés de Berne; mais Plantin en lisant comme les autres Berthe de Samarie en fait du moins une Royne de Bourgogne.

Il est bon de destriure une bonne folie par celle pauvreté, d'autant qu'elle dérobe mal à méchamment à nostre Collégiale plusieurs cent ans d'antiquité; Et pour cet effet je dis-
 t. Que l'acte de 1206 mentionné ay deusse, (dont un vidimus est au Pressor des Archives) procure

prouve évidemment, que le Comte Ulrich & Berthe sa femme augmenterent de 6 à 12 le nombre des Chanoines, de l'Eglise de nostre Dame de Neuchâtel, le dotèrent largement de. Donc la dite Eglise subisstot desja auparavant avec 6 Chanoines; Donc ce n'est pas le Comte Ulrich & sa femme Berthe qui l'ont bâtie & fondée; seulement tomberent-ils d'accord avec Ruyer Evêque de Lousanne, que les Chanoines doubles en nombre & grandement prébendés composeroient un Chapitre. 2° Est-il vraisemblable, que le Comte Ulrich 3, addoné à la pieuse folie des aviseuses qui devoient le ruiner, ait este en état de faire construire un vaste & dispendieux Edifice? Et y a-t-il plus d'apparence, que la Demoiselle qui il épousa en Orient, ait été assez riche de ses propres pour semblable entreprise? Quand bienon lit en divers manuscrits & compilations (qu'on baptise du nom d'Histore) que la dite Berthe estoit une Princesse de Samarie, on n'est tenu d'y croire, sans autres titres ni documents, qui me sont entièrement inconnus, n'ayant jamais lu, ni oui dire en aucun lieu, que sur les vieilles ruines Samaritaines se fut élevée une Seigneurie, Comté, ou Principauté avec Demoiselles à Marier. 3° Devant quels ennemis fuyoit ainsi le Comte Ulrich, audire de nos doctes: Luy qui vivoit en si grande amitié avec les Ducs de Seringuen

Léringuen Berchtold 4 & Berthold 5, par qui aurait-il
 pu être contentant de fuir, ayant de si puissants amis
 & protecteurs ? Et s'il a été bien réellement fugitif, --
 comment sa femme soi disant Samaritaine, aurait-elle
 pu durant telle infortune faire confection semblable
 à l'effigie ? Si. On sait par contre & on le sait par
 d'autres documents, que Berthe, Reine de Bourgogne
 veuve du Roi Rodolphe II, fonda dans la Suisse
 Romande ou Romane, alors nommée petite Bourgogne,
 diverses églises considérables, comme le témoigne
 l'Eglise & abbaye de Payerne richement dotée par
 cette Reine en 966, comme le prouve l'acte de
 fondation conservé audit Payerne; Meeme
 fondation prouvée à Moutier Grandval & autres
 lieux en nostre petite Bourgogne par ladite
 Reine Berthe. Or il est à remarquer, que
 l'inscription susmentionnée se trouve en une
 Représentation sculptée en bois sur pierre d'un
 fort beau travail, par laquelle Représentation
 on voit une Reine en manteau Royal, couronnée
 en tête & sceptre au poing gauche, offrant à
 genoux à la Vierge le dethain & simulacre de
 l'Eglise posé sur sa main droite, ayant à son costé
 mais un peu derrière, un Frêlat aussi à genoux =
 avec ceintre et mitre. De comment peut-on
 raisonnablement voir là le moindre rapport entre
 une

une Royne couronnée & nostre Demielle d'Orient ? Entre
un Prelat présent en mitre & croate & nostre Ulrich --
déterminé soldat, souvent croisé, & fugitif prétendu pour
lors ? D'autant que divers historiens, nous apprennent,
que S. Ulrich l'augustien fut contraint de
se receler auprès de la Reine Berthe sa nièce, &
qu'il l'accompagna en quelques unes de ses pieuses-
entreprises. À quoi je dois ajouter, que le chancelier
Flory crooit apprendre l'année de la dédicace en =
un coin de la soudite inscription et représentation,
sculptée, portant lui sembloit-il 947, ce qui =
s'accorde avec le manuscrit du sage et vénérable
Chanoine Jaques Baillotz, lequel nous apprend,
que le cartulaire du chapitre rapportoit la
construction de notre Collégiale à la Royne Berthe
de Bourgogne vers le milieu du 10^e siècle, =
laquelle date il n'y a plus moyen de vérifier sur
place, maintenant que par une paure devotion
que certaines gens nomment zèle pour la gloire de
Dieu, et sainte colère contre l'Idolatrie de Papistes,
on a pris la peine de couper, grater, et si bien =
effacer cette ^{belles} curieuse sculpture, qu'il n'en reste
trace aucune en son lieu, qui estoit au dehors de la
grande Porte aux Cloches.

Quand bien ma soudite Gloire sur notre
Collégiale pourra parvivre un peu longue, j'en ta
crois toutesfois pas inutile, vu les deux conséquences
qu'on

qu'on en peut tirer pour rapport au sujet qui précéde : -
la première, qu'au milieu du 10^e siècle la nouvelle
ville, Neubourg ou Neufchastel d'aujourd'hui devoit
estre assez peuplée déjà; sans qu'ay une église de
pareille étendue aurrit esté chose absurde; la seconde
que la quantité, grandeur et beauté des matériaux de
cette église prouve, que les mines & carrières qui
ont fourni tant de pierre & si belle, au milieu du
dixième siècle, devoient nécessairement être
ouvertes & exploitées depuis plusieurs siècles déjà;
sur la nature de la pierre jaune qui ne se trouve de
telle ou telle qualité qu'à une certaine profondeur.